

Votre CFE-CGC à votre écoute



22/05/2025

AVIS
CFE-CGC AG2R

Projet de rapport de durabilité

En application de la directive CSRD et en conformité avec les normes ESRS, ce rapport présente la stratégie de SGAM AG2R LA MONDIALE en matière de durabilité, son modèle économique, sa gouvernance, et ses performances environnementales et sociales.

SGAM AG2R LA MONDIALE s'engage à renforcer le vivre ensemble en tant qu'acteur de référence de la protection sociale et patrimoniale. L'entreprise se positionne également comme un investisseur responsable contribuant au développement économique durable.

L'environnement sur lequel les équipes travaillent reste à stabiliser pour s'assurer de la bonne interprétation des règles à prendre en compte et à traiter.

Nous saluons le travail réalisé dans ce contexte difficile. Sans reprendre tout le détail des différents thèmes abordés, nous avons notés les principaux sujets identifiés à date :

1. Informations générales :

- Présentation de la stratégie de durabilité d'AG2R LA MONDIALE, axée sur le renforcement du vivre ensemble, le bien-être, le développement économique responsable, les solidarités territoriales et la confiance des clients.
- Description du modèle économique et de la chaîne de valeur, incluant les produits et services, les marchés, les clients, et les chiffres clés liés à la stratégie.
- Présentation de la gouvernance de l'entreprise, notamment la composition et le rôle des organes d'administration, les compétences en matière de

durabilité, la gestion des risques et la déclaration sur la vigilance raisonnable.

- Analyse de double matérialité : C'est un élément clé de la CSRD.

Cette analyse a permis d'identifier des impacts, risques et opportunités (IRO) liés à divers aspects tels que l'accessibilité des produits, les émissions de gaz à effet de serre, ou la conduite des affaires et leur lien avec la stratégie et le modèle économique de l'entreprise.

2. Informations environnementales :

- Analyse de la taxonomie, en évaluant l'éligibilité et l'alignement des activités de l'entreprise avec les objectifs environnementaux.
- Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, incluant l'analyse de la résilience du modèle d'affaires et les actions engagées pour gérer les impacts climatiques.

3. Informations sociales :

- Données sur les effectifs de l'entreprise, incluant la diversité, l'attraction et la fidélisation des salariés, la protection des données personnelles, ainsi que la santé et la sécurité des salariés.
- Informations sur les consommateurs et utilisateurs finaux, décrivant le périmètre assurantiel et des résidences services séniors.

4. Informations en matière de gouvernance :

- Présentation de la conduite des affaires, incluant la culture d'entreprise, les politiques en matière de conduite des affaires, les actions engagées, et les métriques et cibles.
- Informations sur les investissements responsables, incluant les impacts, risques et opportunités identifiés, la politique d'investissement responsable, les actions engagées et les cibles.

Le document met en évidence de nombreux défis, notamment l'interprétation des normes, la collecte de données, et l'intégration des nouvelles exigences dans les processus existants.



Suivez nous !



La CFE-CGC restera attentive aux éléments qui seront retranscrits dans la version finale du rapport car nous ne souhaitons pas que de nouvelles contraintes soient imposées aux salariés du Groupe.

Nous avons bien compris que nous devrons nous conformer à la réglementation mais nous espérons que le Groupe ne fera pas plus que le strict nécessaire sur les impacts et les risques, et saura saisir les opportunités pour s'inscrire dans cette démarche de durabilité, au service de l'entreprise mais également au service de l'ensemble de ses salariés.

Sous réserve de la prise en compte de ces éléments, la CFE-CGC émet un avis favorable.



Votre CFE-CGC AG2R

